

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 34 [i.e. 35]

Artikel: La patrie suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214924>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

valet. Sa fenna l'ètaï la botoille, que desâi. Ein avâi freccassî de cliiau litre, de cliiau trâi déci, de cliiau canon, de cliiau bouiton et de cliiau verratson. Tant que, ma fâi, lâi è pas restâ bin oquoie et quand la chêtseresse lè vegnâte, Morsalâ l'a èta sein z'erdzeint... et sein chenique.

On lâi desâi l'autr'fî: — Mâ, mon poëro Morsalâ, qu'a-to fê po bâire tandu clli gros chet?

Et Morsalâ, que voliève pas que sâi de, ie desâi:

— Eh bin! la né, ie mettê décoôte mon l'hî ma botoille voufda, avoué on verratson. La guegnîvo bin dévânt de m'eindroumî. Adan, tota la né ie révâvo que bêvessê ma rachon. Lo matin, ma botoille ètaï voufda à tsavon, mè peinsâvo que l'avé bussâ outre la né et cein mè remouâve la sâ... seulameint n'é pas tant zu à pessî!

* * *

Rîtatorsa ètaï assebin 'na vilhe fêmalla. L'è li que desâi:

— M'ein vu rappellâ grand teimps de cliia chêtseresse dau mâi d'août. Lo bou s'è tellameint chêtîsî et tellameint reterî. Et principalement à mè z'èbouèton. Mè caïon sant tant petit que por que ne passéyant pas eintre lè feinte dâi lan, m'a faliu lau fêre à tsacon dautrâi nîdo à la quuva!

MARC A LOUIS.

La patrie Suisse. Le n° du 20 août nous apporte une vingtaine de superbes illustrations, avec une quinzaine d'articles. Les morts y occupent une large place: Paul Etier, Joseph Stockmar, Edouard Tavan, Eugène Secretan; voici encore les portraits du sculpteur Otto Schilt, de Frauenfeld, avec la reproduction de trois de ses œuvres: buste de James Vibert, « Femme à genoux », le « Fou » et du Dr Charles Bonvin à Sion, le dernier survivant du service de Naples. L'actualité est représentée par le Centenaire de Zofingue, la Fête de gymnastique des Eaux-Vives (Genève), le Cinquantenaire de la Société de musique de Bex, et par une vue du personnel de la Légation suisse, à Rome, et de son nouvel hôtel; l'alpinisme, par la Felsplatte, observatoire de la frontière bâloise, bien connu des soldats qui y ont monté la garde pendant la grande guerre, et une vue de la route du Grimsel, près du lac des Morts.

LES AMIS DE LA LIBERTÉ

I

L'INDÉPENDANCE du Pays de Vaud est reconvenue! Le terme de « citoyen » a remplacé celui de « monsieur ». L'Assemblée provisoire des représentants vaudois prépare une constitution, travail qu'elle n'aura nul besoin, d'ailleurs, de mener à chef puisque, pour simplifier, on lui en apportera une toute faite de Paris. On organise le nouveau régime. Bien des idées méritent d'être exposées au peuple pour qu'il comprenne la situation et ne s'avise pas de regretter, peut-être par souci matériel, parce qu'il doit payer la victoire, le régime de LL. EE. sous lequel, à défaut de liberté, quelques-uns, une fois la dime prélevée, se flattaient d'avoir du bien au soleil. Parallèlement au corps constitué qui siège au Château il y en aura un autre, héritier un peu du Comité de réunion, qui tiendra séance au temple de St-Laurent et publiera un journal: « Ami de la Liberté ».

Tout cela est dans l'ordre et n'est qu'une conséquence de la grande Révolution de 1789.

L'un des derniers fascicules de la *Revue historique de la Révolution française et de l'empire* publie une étude de M. Henry Poulet sur l'esprit publié à Thann pendant la Révolution; Thann, c'est-à-dire la petite ville alsacienne qui a tant fait parler d'elle dans la grande guerre.

Le 15 janvier 1790 déjà, à Strasbourg se fondait une société des « Amis de la constitution » pour « veiller attentivement sur la révolution actuelle, surtout ce qui peut contribuer à la maintenir et à lui assurer de la force et de la durée ». Les « patriotes » sont invités à faire de la propagande autour d'eux et à obtenir que les villes voisines voient se former dans leur sein

des associations analogues. On en voit surgir à Belfort, Haguenau, Cernay, Massevaux, Bischwiller, Wissembourg, etc. Le nom de ces groupements varie. A Colmar, le 16 janvier 1791, c'est la « Société des Amis de la Liberté et de l'Égalité ». Le 27 mars suivant se réunit, pour la première fois à Thann, la « Société des Amis de la constitution ». Un seul mot est commun à toutes, un signe de ralliement: « Amis »¹.

Thann ne tarda pas à avoir ses Bourla-Papay. Quelques jours après la prise de la Bastille, « les paysans et les tisserands de la vallée réunis, le 26 juillet 1789, pour la St-Jacques à la chapelle St-Wolfgang, entre Saint-Amarin et Maleverspach, se soulevèrent, au nombre d'abord de 600, bientôt de 3000 et, sous prétexte de se faire remettre pour les détruire les titres féodaux, pillèrent la maison du garde-forestier de l'abbaye de Murbach à Saint-Amarin, puis le lendemain, ayant à leur tête le directeur de la fabrique de Wesserling-Johannot, ils marchèrent, grossis par des bandes venues des villages des hautes vallées, sur Guebwiller, la capitale du prince-abbé de Murbach, dévastèrent sur leur passage les maisons seigneuriales ou abbatiales (27-29 juillet).

De même que LL. EE. devaient sept ans plus tard, après avoir, une dernière fois, en 1791, réprimé par la violence une insurrection vaudoise, envoyer des délégués à Lausanne à seule fin d'essayer un rapprochement, une soumission à l'amiable, le général de Wietinghoff fit son possible pour ramener le calme à Thann. Mais l'émeute persista, bien que l'intervention du général ait pu en retarder les effets. Il y eut même une « garde citoyenne » commandée par un lieutenant-colonel de cavalerie et chevalier de St-Louis qui indisposa fort les patriotes. Sur ces entrefaites, on procéda aux élections des députés à l'Assemblée nationale. La Révolution allait suivre son cours régulier et, pour nous autres Suisses sujets, faire servir le Directoire aux fins que la destinée nous réservait pour 1798.

(A suivre).

L. MOGEON.

Feuilles d'hygiène. — Sommaire du n° du 15 août. Technique de l'allaitement artificiel: Dr Eug. Mayor. — Ce que signifie une langue chargée: Dr J.-H. Kellogg. — Notes et nouvelles: La diphtérie aviaire et sa contagiosité pour l'homme. Anesthésie à l'éther chez la nourrice: influence sur le nourrisson. Guerre et tuberculose. — Recettes et conseils pratiques: Contre le rachitisme. Pour nettoyer le vieil argent. Pour entretenir le bois des meubles. Taches de verdure. Utilisation des queues de cerises. Risotto à la milanaise. Pain de choux-fleurs. Gruau de maïs jaune avec marmelade de fruits. Bursch

EN SORTANT DE LA CANICULE

La canicule est finie. Certes, elle fut rude, cette année. Nous a-t-elle fait transpirer... et boire en conséquence. Pour nous consoler des mauvais moments qu'elle nous fit passer, rappelons ces vers si spirituels de Petit-Senn, extraits de son livre intitulé: *Mes cheveux blancs*.

Chaleur et mouches.

Où donc se cacher, où se mettre,
Quand sur nous le soleil crie: haro!
Lorsque plane le thermomètre
A trente au-dessus de zéro?

Dans un air torride on suffoque:
Si l'homme était un œuf, pour sûr,
Il ne serait point à la coque,
Il serait bel et bien cuit dur.

A nul travail il ne se livre,
Il laisse, il abandonne tout;
Chacun se contente de vivre,
Et ma foi, c'est déjà beaucoup.

¹ Le 1^{er} novembre 1790 fut fondé à Aix-en-Provence la « Société populaire ou Cercle des antipolitiques » par opposition au « Cercle patriotique (ou société) des Amis de la constitution »; celui-ci se recrutait essentiellement dans la bourgeoisie, tandis que le premier était plus Tiers-état, plus « peuple ».

On espère être plus à l'aise
Quand le soleil brûlant nous fuit,
Mais le lit se change en fournaise
D'où l'on se lève à moitié cuit...

Puis viennent les mouches maudites
Dans le réduit le plus secret
Pour écouter ce que vous dites
Et regarder ce qui s'y fait.

Dans son impudence sans terme,
L'une veut entrer dans mes yeux,
Puis arpente mon épiderme
A pas pressés et curieux.

Je veux l'atteindre, elle se joue
Des coups qui tombent sur ma peau
Et de vingt soufflets sur ma joue,
En vain je me fais le cadeau.

Alors que ma verve s'allume
Pour lui dire en vers mon mépris,
La voilà qui court sur ma plume,
Pour voir ce que d'elle j'écris.

Puis, à mes lettres qu'elle touche,
Prenant de l'encre en son chemin,
Elle ajoute des pieds de mouche
A ceux que gribouille ma main.

Et l'infâme aux mœurs scélérates
S'applaudissant de ses larcins,
Semble dire, en frottant ses pattes:
« Pour moi, je m'en lave les mains. »

Un proverbe me semble louche.
Son sens aujourd'hui m'est caché:
Comment l'homme qui prend la mouche
Peut-il être un homme fâché?...
PETIT-SENN.

Pour ceux qui les aiment.

Gall, amant de la reine, alla, tour magnanime
Galamment de l'arène à la Tour Magne, à N
[mes

ACTUALITÉ

Pithécopolis 24. VIII. 1919

En janvier, tiens toi près du foyer.
En février, prends un chauffe-pied.
Au mois de mars remets un foulard.
Au mois d'avril n'enlève pas un fil.
Au mois de mai, mets un cache-nez.
Au mois de juin couvre toi avec soûn.
Au mois de juillet remets un gilet.
Au mois d'août mets un brousse-tout.
Au mois de septembre reste dans ta chamb
etc. etc.

CORRESPONDANCE DE GUERRE

Communiquée par Jean-Louis Grapiet, sergent 1^{er}

A l'occasion de la distribution de médailles aux soldats de Forel (Lavaux) qui ont été appelés aux diverses mobilisations de guerre, un des assistants a lu quelques lettres, souvenir de ces services. Elles ont, paraît-il, fort divertis ses auditeurs. Un nos abonnés de Savigny a eu l'amabilité de relever quelques-unes de ces lettres à l'intention du *Conteur*. Nous le remercions très sincèrement de cette gentille attention.

I

François Guignet, fus. inf. mont. R. 5,
à Pervenche Dubois.

Aigle, le.... août 1914.

Ma chère Pervenche,

Je pense bien que tu auras reçu en ordre toutes mes cartes, et j'espère que tu m'pardonnas pour le retard à cette lettre promise depuis quelques jours déjà.

Mais si tu savais quelle vie, quel commerce ça ne vaut pas l'école, ni le val d'Anniviers! Des moments, il me semble que je veux perdre la boule. On est tenu pire que des chiens.

Et les moustiques! C'est déjà pas assez d'être engoués et brigandés le jour. Ces pestes de bêtes vous dévorent très toute la nuit. J'ai beau m'entortiller la tête avec des journaux; ils vous